



Communiqué de presse de l'Union Suisse des paysannes et des femmes rurales USPFP du 5 mai 2021

L'Union suisse des paysannes et des femmes rurales recommande le OUI le 13 juin 2021 à la loi sur le CO₂

Le changement climatique affecte l'agriculture qui est également partie de la solution. Les femmes de l'espace rural et leurs familles sont diversement touchées par les effets de la nouvelle loi sur le CO₂, les aspects positifs prennent cependant le dessus. Un examen approfondi amène l'USPF à recommander le OUI à la loi sur le CO₂ le 13 juin 2021.

Le changement climatique est incontestable, ses conséquences ont des effets négatifs que chacune et chacun peut constater. La Suisse a signé l'Accord de Paris et nous devons maintenant le mettre en application. Les activités humaines sont une cause connue de cette situation. L'agriculture est à l'origine d'une part des émissions, mais elle en est aussi une victime. Les épisodes de sécheresse, de gel comme tout récemment, de même que les fortes précipitations qui s'abattent parfois sur certaines régions en sont des exemples. Dans différentes cultures, le réchauffement climatique favorise l'apparition de nouvelles maladies ou de nouveaux ravageurs. Autant d'événements susceptibles de causer des dégâts et d'affecter les récoltes. En parallèle, l'agriculture est partie de la solution par exemple par son action de séquestration du carbone dans le sol des terres agricoles ou la création d'installations de biogaz.

L'USPF représente les femmes de l'espace rural, autrement dit les paysannes d'une part, mais également les femmes rurales d'autre part, ainsi que leurs familles. La nouvelle loi sur le CO₂ et les mesures prévues les touchent avec des conséquences diverses. Après un examen approfondi de la loi et de ses effets, considérant que les aspects positifs priment, c'est à une large majorité que la Conférence des présidentes s'est prononcée lors d'un vote en ligne le 19 avril 2021 pour un soutien à la nouvelle loi. L'USPF recommande donc le OUI le 13 juin 2021 à la loi sur le CO₂.

Renseignements :

Anne Challandes, présidente USPFP,
challandes@landfrauen.ch, 079 396 30 04

A propos :

Ensemble. Nous sommes le réseau des femmes de l'espace rural.

Compétentes. Nous nous engageons en faveur d'une formation de la paysanne attractive, nous encourageons les femmes de l'espace rural et soutenons les compétences concernant le management du ménage et des tâches quotidiennes.

Engagées. Depuis 1932, nous nous engageons en faveur de la position professionnelle, économique et sociale des paysannes et des femmes de l'espace rural. www.paysannes.ch

